

Bulletin n° 169

Décembre 2022

Prix : 1 Euro

www.campgurs.com



1939
1944

Gurs, souvenez-vous



Édito

Devoir de mémoire ? Travail de mémoire ? Travail d'histoire ?

Il a beaucoup été discuté de l'utilisation de ces trois notions, plus ou moins opportunes, dans différents écrits ou colloques, et je n'ai pas la prétention de trancher le débat. Je voudrais simplement proposer quelques pistes de réflexion. Par exemple, comment ces notions doivent prendre leur place dans la structuration du futur Mémorial qui va être érigé sur l'emplacement de l'ancien camp de Gurs, prévu en 2025.



Copyright Yad Vashem Jérusalem



édito (suite)

Je voudrais, tout d'abord, souligner le rôle prééminent des historiens. Ce sont eux qui remettent en perspective les faits dans leur déroulement temporel, et évitent les confusions anachroniques et/ou les jugements péremptoires. Il est impossible, pour les générations nées après la Seconde Guerre mondiale de comprendre les ressorts de la guerre d'Espagne et la montée des fascismes sans accompagnement historique, pas plus que la folie antisémite et exterminatrice nazie sans se plonger dans le passé anti-judaïque des débuts de l'église chrétienne, puis sa pérennisation comme doctrine politique et instrument de pouvoir.

Notre association a été la première à proposer des témoignages d'anciens internés du camp de Gurs (*Mots de Gurs* de Jean-Jacques Mauroy 2003), dont nous proposons que des extraits soient intégrés dans de courtes vidéos, lors du parcours muséographique. De nombreux réalisateurs français, espagnols, allemands, nous ont emboîté le pas, enrichissant ainsi la filmographie par divers éclairages de la tragédie.

Faire vivre la mémoire de tous ceux qui ont connu l'enfermement et pour certains, la déportation et l'extermination, est devenu un devoir pour les survivants. Les survivants d'hier et d'aujourd'hui car ceux de l'après-guerre, dans un premier temps, n'ont pas voulu se remémorer cette triste période ; ces rescapés des camps de la mort pensaient qu'on ne les croirait pas. Puis, selon les circonstances (c'est le cas de notre regretté ami Paul Niedermann qui a commencé à évoquer son histoire à l'occasion du procès Papon), ou selon les demandes des enfants et des petits-enfants, ils ont commencé à livrer leurs souvenirs.

Notre rôle, membres du conseil scientifique ou du comité élargi des associations mémorielles, est de veiller, à la lumière de leurs expériences, que le parcours muséographique ne soit pas seulement une simple visite, mais qu'il offre une véritable réflexion, par des ateliers de travail par exemple, sur des événements passés. Car les causes sont hélas toujours d'actualité : haine de « l'autre » se traduisant par la xénophobie, l'antisémitisme, la recherche d'hommes « forts » promettant une sécurité illusoire et dérivant vers des régimes illibéraux ou dictatoriaux.

La création, sous l'égide du *Mémorial de la Shoah*, du réseau des Ambassadeurs de la Mémoire de la Shoah en France est une preuve du travail historique et mémoriel que les membres de ce réseau, dont nous sommes fiers de faire partie, peuvent effectuer. Nous voulons travailler pour la formation des jeunes générations à la citoyenneté, pour la préparation de la relève et pour la perpétuation de notre action dans les années futures. C'est pourquoi nous sommes si attachés à la réalisation du futur musée-mémorial du camp. C'est pourquoi nous n'avons cessé de nous impliquer dans le projet.

Ce bulletin clôture l'année 2022. Je voudrais en profiter pour présenter à nos lecteurs, au nom de notre Conseil d'Administration et en mon nom personnel, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de paix pour l'année 2023.

André Laufer

Édité par l'Amicale du Camp
de Gurs

Directeur de la publication :
André Laufer

Comité de rédaction :
Antoine Gil, Claude Laharie,
André Laufer

Maquette, Infographie,
Photogravure, Impression :
IPADOUR, Pau

Commission paritaire :
1120 A 07572

N° Siret : 448 775 213

ISSN : 0249 9266

Dépôt légal : à parution